

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL
1500, RUE JACQUES-HERTEL

PRENEZ AVIS que, lors de la séance régulière du conseil d'arrondissement qui se tiendra le **12 janvier 2016 à 19 h** à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, située au 815, rue Bel-Air, 2^{ième} étage, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande d'autorisation d'usage conditionnel afin d'autoriser l'aménagement d'un cinquième logement pour le bâtiment situé au 1500, rue Jacques-Hertel, et ce, malgré le nombre de logements maximal autorisé dans le secteur.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement lors de cette séance.

Montréal, le 24 décembre 2015

Mathieu Legault
Secrétaire d'arrondissement substitut